

N° 71 - 10 SEPT.-10 OCT. 69

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

DÉVALUATION  
ET  
MESURES D'AUSTÉRITÉ

## LES TRAVAILLEURS BRETONS VONT SE SERRER LA CEINTURE

La dévaluation de 12,5 % de la valeur du franc français n'est pas, comme voudrait le faire croire la propagande gouvernementale le résultat des « événements » mais la conséquence logique de onze ans de gestion gaulliste. La valeur de la monnaie française qui avait retrouvé après la dévaluation de 1958, une parité réaliste n'a cessé de s'affaiblir au fur et à mesure que l'économie française — malgré les apparences trompeuses de progrès internes — prenait du retard par rapport à celle des autres pays, notamment par rapport à certains partenaires de l'Europe des Six.

La situation est aujourd'hui si grave que la simple dévaluation ne suffit plus à rétablir la balance des paiements.

Il faut recourir en outre à l'emprunt à l'étranger, en l'occurrence au Fonds Monétaire International, et à la déflation, c'est-à-dire à la récession économique.

### LES RAISONS DE LA DEVALUATION

Il y a quatre raisons principales à cela. 1°) Tout d'abord la France a préservé pour des raisons politiques un secteur économique marginal, encombrant. Il s'agit des paysans en surnombre et des petits commerçants pratiquement improductifs qui obtenaient ainsi le prix de leur appui à la bourgeoisie au pouvoir.

2°) L'époque coloniale « achevée ». De Gaulle s'est lancé dans un programme de lourdes dépenses (force de frappe, construction du « Redoutable », etc...) dont les effets inflationnistes ne sont plus à démontrer.

3°) La troisième raison est la fuite des capitaux qui n'est qu'un aspect de la crise actuelle du système capitaliste. La Grande-Bretagne a connu récemment les mêmes problèmes et bientôt ce seront les États-Unis ou un autre pays qui feront les frais de la spéculation internationale. En fait, nous sommes dans une période de baisse généralisée des taux de profit, et dans une période de recrudescence des luttes du prolétariat. Aussi les capitalistes ont-ils de moins en moins confiance dans leur propre système et cherchent-ils à placer leurs capi-

taux dans les valeurs sûres. Il s'agit tantôt de la monnaie qui semble la plus forte (le mark), tantôt de l'or sans oublier les biens fonciers. Cette méfiance s'est généralisée à tous les consommateurs qui accroissent leurs achats de biens durables (logements, appareils ménagers, mobilier, bijoux).

4°) La conséquence de ce phénomène est la quatrième raison de la gravité de la situation en France. En effet, la croissance de la consommation interne empêche l'augmentation des exportations qui était recherchée par la dévaluation. Au contraire, elle nécessite de nouvelles importations de matières premières pour approvisionner une industrie qui travaille au maximum de sa capacité productive. De plus, la dévaluation ne semble pas avoir freiné l'achat de produits finis à l'étranger.

### L'ACTION DU GOUVERNEMENT GAULLISTE : SUS AUX PAUVRES...

Certaines mesures gouvernementales datent de plusieurs mois, d'autres sont plus récentes. Les premières furent prises pour tenter d'enrayer la fuite des capitaux par l'instauration du contrôle des changes et la hausse du taux d'escompte. Les différents emprunts à l'étranger, dont la plupart sont restés secrets, avaient pour but de décourager les spéculateurs. Toutes ces mesures n'ont pas donné les résultats escomptés ; de même pour le freinage de la consommation qui avait été recherché par l'encouragement à l'épargne.

Aussi vient-on de décider de rendre plus difficiles les achats à tempérament et de renforcer l'encadrement des crédits aux entreprises. La réduction des investissements est un moyen de réduire la masse salariale en accroissant le chômage. Cette diminution du revenu global sera sans doute également atteinte par le prochain budget d'austérité ; mais il est à craindre que de nombreuses dépenses improductives ne soient pas abandonnées.

Quant aux secteurs arriérés de l'économie, le mécontentement des petits commerçants et artisans montre bien le souci de la bourgeoisie au pouvoir de s'en débarrasser. Les petits paysans vont, eux, subir les conséquences de la dévaluation par l'intermédiaire de la hausse du prix des biens d'équipements et du taux d'intérêt. La réforme du Crédit Agricole ne fait que renforcer ce plan d'attaque contre les structures agricoles.

Pour que l'économie française se redresse après dix années de pagaille et d'insouciance gaulliste, il faut que les pauvres se serrent la ceinture ou disparaissent. Il va sans dire que les ouvriers vont voir leur pouvoir d'achat baisser et, malgré la hausse du salaire minimum et des allocations familiales, il ne faut pas espérer une amélioration de la situation de ceux qu'on appelle les « Smigards », surtout si la

hausse des prix continue à ce rythme et si s'instaure le chômage qui accompagne toute déflation.

### QUE VA-T-IL SE PASSER EN BRETAGNE ?

La fermeture de l'usine de Lorient de la société Donval et la réduction de personnel

de son usine de Rosporden, sont un avant-goût des conséquences des mesures déflationnistes. Cet exemple illustre bien ce qu'est une colonie où l'existence des entreprises dépend du bon vouloir d'un gouvernement parisien.

Pour éviter des troubles sociaux à la

(Suite page 3)

## LUTTE DE CLASSE CHEZ BEG-AVEL A BREST

Les industries des salaisons et conserves de viande de porc se sont considérablement développées en Bretagne ces quinze dernières années.

Ceci est dû, d'une part aux larges facilités d'approvisionnement en viande de porc, d'autre part au fait que la consommation du porc frais et de ses produits de transformation s'est considérablement accrue pendant les deux dernières décennies. Accroissement d'ailleurs sélectif puisqu'il touche d'abord les produits transformés, au détriment de la viande de porc fraîche ; les prix de détail des produits transformés du porc ont, en effet, connu une croissance beaucoup plus faible que ceux du porc frais.

C'est à peu près ainsi qu'un économiste bourgeois pourrait résumer très brièvement l'évolution des industries porcines en Bretagne. Mais la question principale ne serait pas même abordée. On peut la formuler ainsi : Dans quelles conditions ce développement s'est-il effectué, du point de vue de la classe ouvrière, au prix de quelle misère pour les travailleurs des entreprises concernées ?

### LA CROISSANCE D'UNE ENTREPRISE

Nous allons nous efforcer de répondre à ces questions par l'étude d'un exemple significatif d'évolution simultanée de l'entreprise et des conditions de travail des ouvriers : l'entreprise Louis Marc, conserves Beg-Avel, à Brest.

Le patron, Louis Marc, s'est lancé dans le métier il y a quinze ans, avec un ouvrier et un apprenti. Son affaire a pris peu à

peu de l'extension et du stade artisanal elle est passée au stade industriel, avec tout ce que cela implique au point de vue social : passage de relations de type quasi familial à des relations patron-salarié et paternalisme exacerbé.

Dans le même temps d'ailleurs, Louis Marc faisait carrière politique à Saint-Pierre et à Brest. Il est actuellement conseiller municipal de Brest, adjoint au maire, délégué spécial pour Saint-Pierre et conseiller général du Finistère, élu sur les listes des « démocrates chrétiens » dénommés ici « indépendants » (sic) « d'action sociale » (re-sic), car la ville de Brest possède le triste privilège (hélas fort répandu en Bretagne) d'être administrée depuis de longues années, par ces serviteurs dévoués de la bourgeoisie d'affaires (d'autant plus dévoués qu'ils en font eux-mêmes partie). Louis Marc est l'un des représentants les plus prestigieux de cette municipalité, c'est la « grosse huile » de Saint-Pierre ; son orgueil de parvenu, joint à son auréole d'arriviste, lui a aussi permis d'accéder aux plus hautes charges des associations corporatives des gros commerçants et industriels du Finistère. Ce qui, naturellement, ne le dispense pas de prêcher la « collaboration de classes », puisque c'est sous ce nom que la « démocratie chrétienne » camoufle la domination et les tentatives d'écrasement de la classe ouvrière par les classes bourgeoises.

Au terme actuel de cette évolution parallèle, professionnelle et politique, où en

(Suite page 3)

IRLANDE  
DU NORD  
PAYS BASQUE  
BRETAGNE  
UN MÊME COMBAT  
(Voir Edito page 2)

## Edito

### LE PEUPLE BRETON AYANT DANSE TOUT L'ETE SE TROUVA FORT DEPOURVU QUAND LA BISE FUT VENUE

Ces deux phrases « à la manière de... », en tête d'un tract distribué lors des Fêtes des Cornemuses à Brest, ont pu peut-être faire rire certains. Et pourtant ? Les touristes sont repartis ; le beau temps est fini et que reste-t-il à la Bretagne ?

#### APRES UNE BELLE SAISON LES DURS PROBLEMES

— La satisfaction d'une bourgeoisie repue de beau temps et d'argent, encore plus ferme soutien de Pompidou qu'avant, car Pompidou — c'est bien connu — c'est le beau temps.

— Il reste les blessures que laisse le tourisme dans un pays colonisé : ■ dans les mentalités de ceux qui pour vivre les dix autres mois de l'année ont exploité — souvent sans vergogne — les touristes deux mois ; ceux-là seront prêts à tomber dans le panneau de la « vacation touristique de la Bretagne » et à vivre résignés dans l'attente d'une autre « bonne saison » ;

■ dans le visage même de notre pays : le tourisme populaire n'est pas ou peu intéressant dans un pays colonisé où l'on recherche les gros profits. Ici on élimine peu à peu de la plage les colonies de vacances pour faire place nette aux exigences de la clientèle d'une station qui veut être une station de super-luxe ; là on refuse la création de villages de vacances familiales...

— Il reste les problèmes de la Bretagne exploitée, colonisée.

A Brest, le patron de l'entreprise Beg-Avel licencie un militant syndicaliste et dans le même temps on annonce l'abandon du salaire mensuel, le retour au salaire horaire. On est en pleine ambiance de progrès social U.D.R. nouvelle vague.

A Lorient, l'usine de la Société Donval ferme ses portes : 88 salariés sans travail. L'exemple est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'un cas type. Fin 1967, le gouvernement annonce — après avoir dépensé 90 millions de francs entre 1952 et 1966 à les couler en faisant croire qu'il les sauvait — que les Forges d'Hennebont vont cesser définitivement leur activité. Aussitôt grande opération publicitaire — Mensonge — charme : on cite l'exemple réussi (...) de la reconversion des Forges du Boucau, on envoie même une délégation pour aller voir sur place et puis surtout on annonce l'installation de cinq nouvelles usines à Lorient. Formidable... pas de problème de reconversion. Parmi ces cinq usines, l'usine Donval qui devait employer suivant la formule habituelle : « dans un premier temps plus de quatre cents personnes ». 1969 : moins de deux ans après on ferme ! Le cycle des mensonges est bouclé ! La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) est là : une assez grande affaire en Bretagne cesse son activité ; des travailleurs vont devoir faire leurs valises ; il faut désamorcer les mouvements de colère ; quelques millions, des patrons en difficulté ou complaisants et hop le tour est joué : une, deux, trois nouvelles usines.

Le choix réel laissé aux travailleurs bretons et notamment aux jeunes est pourtant clair. Prenez les deux pages des petites annonces de « Ouest-France » du 28 août : les encarts qui occupent le plus de surface sont ceux de Citroën, la bonne maison qui « assure une formation... même à ceux n'ayant pas l'expérience de l'industrie » ; d'une importante société sidérurgique de l'Est de la France qui « RECHERCHE... des agents de maîtrise électriciens » ; de la SOLLAC qui ne se contente pas de ses films publicitaires projetés dans plusieurs villes de Bretagne ; de la S.N.C.F. qui recherche pour la région de Metz des auxiliaires cantonniers et garde-barrières ; d'une industrie du Mans.

Alors, la déportation, ça n'existe pas ? Alors, la colonie Bretagne ça n'existe pas à l'ouest de l'hexagone ? On assiste en vérité à une radicalisation du problème breton : combat d'une ethnologie qu'on veut faire disparaître, combat des pauvres contre les riches. Des combats similaires secouent l'Europe.

#### LE MEME COMBAT EN IRLANDE DU NORD...

Similitude du combat en Irlande du Nord. Il faut dénoncer ici la quasi-totalité de la presse française et l'O.R.T.F. qui ont — comparant Bernadette Devlin à Jeanne d'Arc alors que B. Devlin se réclame de Fidel Castro — escamoté le problème colonial avec ces deux versants, lutte de classes et combat ethnique. Les parallèles viennent facilement à l'esprit : les forces auxiliaires ne font-elles pas penser aux commandos de l'O.A.S., voire aux supplétifs ; on évoque le combat des Palestiniens. En Irlande du Sud, le gouvernement irlandais s'en est pris à l'I.R.A. qu'il a accusé d'être « tombée aux mains des communistes » ; dans le combat de décolonisation, la montée des forces progressistes est inévitable et fait peur aux gouvernements bourgeois.

#### ...AU PAYS BASQUE

Similitude du combat au Pays Basque, des deux côtés de la frontière qui est plus que jamais une frontière de la honte. La répression s'accroît en Pays Basque Sud : plusieurs procès — car on veut éviter un grand procès regroupant beaucoup d'accusés — de membres d'E.T.A. avec de très lourdes peines ; menaces d'exécutions pesant sur certains d'entre eux ; nombreuses incarcérations et aggravation des tortures. Une vingtaine de personnes ont entrepris pour protester une grève de la faim clandestine. Des prêtres basques côté français sont venus apporter leur soutien.

Quelle est l'attitude de la bourgeoisie du Pays Basque Nord ? La municipalité de Saint-Jean-de-Luz prend pour thème de sa grande semaine l'Espagne franquiste en invitant différentes personnalités dont l'archevêque Mgr Enrique Y Tarancon. Une vingtaine de maires jouent le rôle de dénonciateurs en demandant et en obtenant l'assignation à résidence pour quinze militants d'E.T.A. réfugiés de ce côté-ci ; le gouvernement français jouant en l'occurrence le rôle de la GESTAPO.

Mais qu'ils prennent garde... De Londonderry à Bilbao en passant par Brest, des hommes luttent, souffrent, sont exploités, mais tous ont au cœur l'espoir libérateur des paroles de l'Internationale :

War-sav c'hwi holl breudeur villiget...  
Labourerien war-sav, war-sav...



# LA VIE DU PARTI

## SECTION DE BREST

L'activité de la section ne s'est nullement ralentie durant ce mois : deux réunions de section eurent lieu, la première consacrée à l'organisation des ventes pour le Festival des Cornemuses et à un échange d'idées entre militants de différentes sections, alors présents à Brest, la seconde rendant compte du week-end de réflexion qui s'est tenu à Brest les 15, 16, 17 août. Par ailleurs, les ventes de journaux à la criée ont eu lieu à la Z.U.P. de Brest, au Conquet, à Plougonvelin, etc., et une campagne d'affichage et de peinture réalisée dans le Léon.

## Texte du tract distribué à Brest lors du festival des Cornemuses

Le peuple breton ayant dansé tout l'été  
Se trouva fort dépourvu quand la bise fut venue...

DANS TROIS SEMAINES CE PAYS  
SERA MORT. Pendant deux mois chaque  
année, la Bretagne donne l'illusion de  
vivre.

QUE CACHE CETTE APPARENCE ?

UNE ANEMIE ECONOMIQUE

que la dévaluation de vendredi accentuera considérablement.

— Elle oblige, comme à Concarneau, les marins-pêcheurs au travail à céder la place aux plaisanciers en croisière, sacrifiant ainsi le travail du plus grand nombre au plaisir de quelques-uns.

— Elle oblige à exploiter au maximum la présence du touriste pour vivre le reste de l'année.

UN VIDE CULTUREL

— La Bretagne se donne en spectacle pendant deux mois pour retomber dans le silence le reste de l'année.

— Les illuminations des monuments, qui s'éteignent avec le dernier touriste, sont-elles donc indignes du peuple qui les a élevés ?

— La langue bretonne est à ce point combattue que radio et télévision lui sont quasiment interdites (90 secondes de breton à la télévision par semaine).

CONTRAIREMENT A CE QUE LA PRESSE-OPIMUM ET LA PROPAGANDE GOUVERNEMENTALE NE CESSENT DE PROCLAMER, LA VOCATION TOURISTIQUE DE LA BRETAGNE N'EXISTE PAS. LE TOURISME EST LA CAROTTE QUI FAIT OUBLIER LE MATRAQUAGE SYSTEMATIQUE DE L'ECONOMIE BRETONNE.

— Le Parc d'Armorique, cerné par la base nucléaire de Crozon, la base aéronavale de Bodilis, l'héliport militaire d'Ouessant, et l'usine expérimentale atomique en panne de Brennilis, montre jusqu'où peut conduire la volonté de faire une Bretagne-musée, réserve naturelle de manoirs bretons et de chasses gardées pour bourgeois fortunés.

— Le boom touristique n'empêche pas la Bretagne de perdre ses cultivateurs, les entreprises de fermer leurs portes, les travailleurs bretons d'être exploités dans les usines-pirates (Citroën, Michelin, le Joint Français, etc...).

PARCE QUE NOUS VOULONS LA BRETAGNE SOCIALISTE, NOUS BATIRONS UNE BRETAGNE VIVANT DOUZE MOIS SUR DOUZE.

## EXCLUSION

Le Comité directeur de l'Union Démocratique Bretonne, réuni à Saint-Brieuc le 31 août 1969, constatant le refus de Jakez Arvor de venir donner des explications — qui lui avaient été demandées — au Comité directeur de Brest du 10 août, prenant acte de son indiscipline lors des Fêtes des Cornemuses de Brest, refuse sa lettre de démission, reçue le 21 août, et décide son exclusion de l'U.D.B.

## Souscription permanente pour les progrès du Peuple Breton

Avec ce numéro 71, *Le Peuple Breton* sera présent à ce que l'on appelle « la rentrée politique ».

Mais il n'y a de rentrée que pour ceux qui ont pris des vacances. A-t-on songé, en cette période d'euphorie entretenue par les princes qui nous gouvernent à ceux, travailleurs agricoles, chômeurs, ouvriers sans qualification, vieillards, économiquement faibles, etc... qui n'ont pas pris de vacances ?

L'U.D.B. et *Le Peuple Breton* ne sont pas partis en congés non plus ! Notre journal n'est pas un mensuel à 10 ou 11 numéros par an. Au contraire, le dernier *Peuple Breton* fut tiré à 6.000 exemplaires les ventes à la criée se sont multipliées (1.800 journaux vendus en une journée, à Brest...), nous avons distribué gratuitement un numéro spécial d'*Enbata* à nos abonnés, etc... Ainsi, la « rentrée » n'est pour *Le Peuple Breton* que la continuation du combat, d'un combat engagé il y a plus de 5 ans et qui gagne chaque jour davantage l'adhésion des Bretons.

Pour que se poursuive et s'amplifie la nécessaire prise de conscience de nos compatriotes, pour que se rapproche l'heure de la décolonisation, il nous faut — encore et toujours — votre aide. Votre aide par votre abonnement ou votre réabonnement, votre aide par l'abonnement de vos amis ou de vos compagnons de travail, votre aide aussi par des versements — même modestes — à cette souscription. Nous savons pouvoir compter sur vous comme sur ceux des souscripteurs du mois dernier que nous remercions ici.

#### NEUVIEME LISTE

P.M., Ploemeur	15,00 F
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	5,00 F
Madame Grall, Brest	35,00 F
Mme J.P., Berrien. <i>Aman ur skodennig</i>	5,00 F
Comité directeur de l'U.D.B., St-Brieuc	4,00 F
I.L.B., Rennes	10,00 F
Chevalier, conseiller municipal, Pleumeur-Bodou	10,00 F
Anonyme, Côte d'Ivoire	5,00 F
M.G., Meudon	5,00 F
Jacques Peltier, Rennes. <i>Pour la prise de conscience suscitée par votre mensuel</i>	50,00 F
P. Le Mellot, Pleumeur-Bodou. <i>Marin de commerce</i>	10,00 F
Total de la neuvième liste	154,00 F
Report des listes précédentes	4.123,80 F
TOTAL	4.277,80 F

Les participations à la souscription doivent être adressées au « *Peuple Breton* », C.C.P. 2365-76 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : **Souscription**.

#### AVIS A NOS ABONNES

Nous insistons auprès de nos abonnés pour qu'ils signalent leurs changements d'adresse et rappellent que, pour tout changement d'adresse, ils adressent la dernière bande et 0,40 F en timbres.

Nous les remercions d'avance.

# BEG-AVEL A BREST :

## LES OUVRIERS CHARCUTIERS EN LUTTE CONTRE M. MARC

(Suite de la page 1)

est donc Louis Marc, de quelle façon met-il en pratique l'« action sociale » ?

D'emblée, une constatation s'impose : depuis mai-juin 1968, le climat social n'a cessé de se détériorer dans l'entreprise Marc-Beg-Avel. « Le Peuple breton » a d'ailleurs déjà eu l'occasion d'en parler, dans ses numéros 64 (1), 65 (2) et 66 (3), de mars-avril 1969.

### LA SITUATION SE DURCIT

Avant mai-juin 1968, le personnel était payé au mois. C'est sans doute pour le « punir » de s'être syndiqué (à la C.F.D.T.) à la faveur des grèves, que Louis Marc a supprimé le salaire mensuel et imposé le salaire horaire aux ouvriers de l'usine : décision réactionnaire presque incroyable à une époque où même le candidat de droite Pompidou, larbin de la haute finance, a prétendu réclamer la mensualisation de tous les ouvriers ! Pour chaque ouvrier de l'entreprise Marc-Beg-Avel, cela signifiait un manque à gagner de l'ordre de 150 F (actuels) chaque mois ! Il n'est peut-être pas inutile de préciser que Louis Marc avait pris toutes les précautions nécessaires, tant sur le plan de la légalité bourgeoise (consultation de l'inspection du travail) qu'en ce qui concerne la concurrence (consultation préalable et accord des autres salaisonniers bretons, au cours d'un « sommet » de la profession).

Cette mesure rétrograde était accompagnée de toutes sortes de brimades contre les délégués du personnel, que Louis Marc cherchait alternativement à briser ou à faire taire par les pires manœuvres paternalistes. Sa méthode favorite consiste à prendre les ouvriers un à un et à faire croire à chacun qu'il lui reconnaît plus de mérite qu'à ses camarades de travail et le paie donc un peu plus (le secret étant, bien sûr, exigé... pour ne pas faire de jaloux !)

Dans le même temps, une mesure globale énergique était décidée par Louis Marc : il imposait une réduction de l'horaire de travail, de 52 à 48 heures hebdomadaires, sans compensation de salaire et sans consultation préalable des délégués du personnel. La mesure était particulièrement pénible car les heures en surplus de 48 heures hebdomadaires étaient majorées à 50 %.

### LA REACTION DES OUVRIERS

La réaction des ouvriers n'a pas tardé : Le 24 février dernier, c'était la grève. Les ouvriers n'étaient naturellement pas hostiles à une réduction du temps de travail, mais à la condition expresse qu'elle soit compensée pour éviter toute perte de sa-

laire. Louis Marc fut obligé de céder partiellement, accordant une compensation d'une heure, c'est-à-dire acceptant de payer pour 49 heures, les 48 heures de travail hebdomadaire. Par suite de circonstances défavorables, les travailleurs n'ont pas pu, à cette époque, obtenir plus et, le 10 mars, ils reprenaient le travail.

Pour les 48 heures hebdomadaires payées (qui correspondent à 50 h. 3/4 de présence effective, les 2 h. 3/4 non payées étant consacrées au casse-croûte, en un arrêt d'1/4 d'heure chaque journée), le salaire mensuel moyen est maintenant de l'ordre de 850 F pour un ouvrier qualifié possédant son C.A.P. de charcutier. Plusieurs manœuvres sont, eux, payés au S.M.I.G. (3,25 F de l'heure) (ou à quelques centimes au-dessus du SMIG, pour « faire social » !), ce qui, pour 48 heures, leur assure le salaire net royal de 580 F environ par mois, une fois retenues les charges sociales.

Il est bien évident que, devant une telle situation, les ouvriers voudraient réagir et ont du mal à maîtriser leur impatience. Mais la section syndicale n'existe plus, plus aucun ouvrier ne payant sa cotisation, par découragement sans doute à la suite de la grève de février, et il n'y a pratiquement plus de délégués du personnel.

Louis Marc essaie de profiter de l'occasion pour implanter un syndicat « à lui », un syndicat jaune de mouchards, qui se manifesterait par des délégués du personnel pas combattifs du tout et entièrement à sa solde. Des contacts ont déjà eu lieu dans ce sens.

Fort heureusement, les travailleurs de l'entreprise ne sont pas dupes. Il y a belle lurette qu'ils ont compris que « les intérêts du capital et les intérêts du travail salarié sont diamétralement opposés » (4). Ils savent qu'ils ont derrière eux la classe ouvrière tout entière, dont le combat est le leur ; ils se préparent à de nouvelles luttes sociales qui renforceront inévitablement leur conscience de classe. Il leur faut envoyer Louis Marc occuper la même H.L.M. que ses anciens employés, ou ceux-ci habiter l'une de ses villas du Trez-Hir ou de Plougonvelin, ou encore son château de Brest.

Jean ROUDAUT.

(1) Page 8 : « Le problème breton de Nantes à Brest ».

(2) Pages 1 et 3 : « Les travailleurs bretons en lutte ».

(3) Editorial, page 2 : « Oui à une Bretagne socialiste ».

(4) Karl Marx dans « Travail salarié et capital », chapitre 4.

### LA MAREE NOIRE (bis)



(Cliché « Ouest-France »)

L'IMPREVOYANCE DES POUVOIRS PUBLICS : Quatre jours avant toute intervention et un « stock » de poudre de craie épuisé en trois heures. Ensuite, il fallait attendre les trains venant de la Marne...

### LA CHAUMIERE

Nozh Club war an aod

29-S. — SAINTE-MARINE

Selected by the B.B.C.



Un combat, surtout de la nature du nôtre, qui comporte plusieurs dimensions, doit, pour être mené avec efficacité, être clair et lutter sans relâche contre le confusionnisme. Très souvent, on présente notre parti comme « proche du P.S.U. » (Le Monde à plusieurs reprises), on en fait même parfois une simple annexe bretonne de la formation socialiste française.

Ce rapprochement est dû, la plupart du temps, à des observateurs mal renseignés, ou qui, étrangers à la Bretagne, ont les plus grandes difficultés à comprendre le caractère spécifique de notre combat, et sont donc tentés de donner à l'usage de leurs lecteurs les critères de comparaison qui leur paraissent les plus exacts. L'intention, parfois aussi, est empreinte du désir de nuire et de perpétuer la confusion si profitable aux adversaires de la Bretagne. C'est en particulier dans ces milieux où il se trouva récemment des gens pour passer de singuliers accords avec... Poher que l'on nous reproche notre « collaboration » avec des partis français, au premier rang desquels le P.S.U. Comique, en vérité !

Il y aurait beaucoup de raisons qui motivent des rencontres entre le P.S.U. et l'U.D.B. Ce n'est pas ici le lieu de les examiner en détail, indiquons simplement que l'un et l'autre sont des formations jeunes qui s'efforcent de rendre au combat pour le socialisme son véritable sens. Disons aussi que ce n'est pas un hasard si les deux partis touchent souvent les mêmes éléments de la population bretonne, ce qu'un examen détaillé de l'évolution économique et sociale de notre pays permettrait d'expliquer pour une large part.

Ce que l'on peut dire, c'est que, de tous les partis de gauche français, c'est le P.S.U. qui a jusqu'à présent fait les analyses les plus satisfaisantes à nos yeux sur le problème des régions en général et de la Bretagne en particulier. De là des relations cordiales, l'organisation de réunions communes en certaines circonstances (par exemple en Finistère-Nord lors du dernier référendum), et des rencontres dans le cadre du Comité d'action régionale progressiste en 1966 et 1967.

Cela dit, le P.S.U. demeure dans une optique régionaliste, et donc très en retrait sur notre position qui repose fondamentalement sur l'existence du peuple breton et sa situation de peuple colonisé. De la distance qui nous sépare du P.S.U., on aura la preuve en faisant remarquer que lors des dernières élections présidentielles, Michel Rocard, interrogé par notre parti sur ses positions à l'égard de la question bretonne, s'est refusé à aller au-delà de considérations partielles sur l'économie et la culture bretonne, admettant avec beaucoup de réticences que le problème breton était un problème politique au sens le plus fort de ce terme. Sur le plan des méthodes d'action, nous sommes également loin de celles du P.S.U., lorsqu'elles consistent, comme ce fut le cas à Paris en mai 1969, à vendre à bas prix du poisson breton sur les marchés, dans l'intention de démontrer le scandale des circuits de distribution. Comme si ce scandale n'avait pas été mille fois démontré, et d'une façon contestable cette fois puisque le poisson avait été acheté à un mareyeur de Lorient... On ne se substitue pas aux travailleurs, pour l'édification du socialisme, et on les aide à organiser leurs luttes de façon cohérente.

À la vérité, nous ne sommes pas « proches du P.S.U. », c'est plutôt le contraire qui est vrai : sur la question bretonne c'est le P.S.U. qui est proche de nous, puisqu'étant le premier parti politique à associer le combat socialiste et le combat de libération du peuple breton du colonialisme, nous constituons donc une référence possible pour un parti de gauche qui se situe sur le plan français.

Le P.S.U., comme nous, lutte pour le socialisme. Il est donc normal que nous nous rencontrions avec lui sur certains plans. Nous luttons pour le peuple breton : il dépendra de la capacité du P.S.U., et en tout premier lieu de ses sections bretonnes, de comprendre tout le sens de notre combat, que cette convergence puisse être poussée plus loin.

L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE.

# DÉVALUATION ET MESURES D'AUSTÉRITÉ

(Suite de la page 1)

suite de la fermeture des Forges d'Hennebont, ce dernier décida de subventionner la création d'une usine à Lorient afin de résorber la main-d'œuvre licenciée.

Ceux qui crurent aux promesses d'alors savent à quoi s'en tenir et sauront que, dès que quelque chose va mal en France, ce sont les régions les plus pauvres qui sont les plus vite et les plus durement touchées. Car ce qui passe ici du fait de la suppression d'une subvention se fera là-bas par une réduction des crédits ou une hausse du taux d'intérêt. Les licenciements et les fermetures d'usines risquent d'être nombreux dans les mois qui viennent.

En économie capitaliste, une économie pauvre, dominée et déséquilibrée suit les variations de l'économie dominante avec retard en période de croissance. Mais en avance durant la décroissance.

Nous connaissons déjà le sort que le libéralisme réserve à notre pays, soyons certains qu'il sera sans pitié aujourd'hui qu'il se trouve aux prises avec de graves difficultés. La Bourgeoisie qui a chassé De Gaulle au printemps dernier a peur, peur de la concurrence étrangère, peur du prolétariat, peur aussi des minorités nationales.

L'épopée gaullienne est bien terminée.

Le prolétariat et les peuples opprimés d'Europe doivent être vigilants et se préparer à des lendemains qui ne chanteront pas de sitôt à moins d'y mettre bon ordre par eux-mêmes.

Jakez Cosquer.



tout va bien mieux avec Coca-Cola



# NATIONALISME ET LUTTE DE CLASSES

*Il ne s'agit pas ici d'entreprendre une étude théorique sur ce problème qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et donnera encore lieu à de beaux débats, mais d'examiner sur quelles bases théoriques se sont créés récemment deux mouvements, dont l'un Sav Breizh, se veut nationaliste puis socialiste, et l'autre, le Comité révolutionnaire breton, aussi nationaliste que socialiste.*

Sav Breizh, en effet, se définit dans son Manifeste comme un « parti breton nationaliste et prolétarien », et, ainsi que le déclarent volontiers ses dirigeants, estime que le socialisme sera réalisé en Bretagne par la libération de la nation bretonne : libérons-nous d'abord, et ensuite, entre nous, nous ferons le socialisme. Dans le même Manifeste, Sav Breizh indique que le moyen de parvenir à cette libération est « une Révolution prolétarienne Nationale », qui permettra à la Bretagne de s'intégrer dans une « Fédération prolétarienne des Peuples Européens ». Au moins, on ne lésine pas sur les mots ! ni sur les majuscules. Reste à savoir si les « Prolétariens » par-ci et les « Prolétariens » par-là suffisent pour être socialiste.

## LES EQUIVOQUES DE SAV-BREIZH

Il est caractéristique que dans ce « Manifeste de la Révolution Bretonne », jamais Sav Breizh ne distingue entre les différentes classes sociales de la population bretonne. Libérer le peuple breton, soit ! Mais Sav Breizh va-t-il inviter la classe ouvrière et les agriculteurs à « libérer » Pleven, Lombard, Ducassou et Marie-Madeleine Dienesch ? On imagine que non. Mais alors, pourquoi ne pas le déclarer expressément ? Nous ferons remarquer à Sav Breizh que leur vocabulaire ressemble singulièrement à celui de ces nationalistes italiens, auprès desquels les fascistes apprirent leur arsenal « théorique », et qui lancèrent le thème de l'Italie « la Grande Proletaire », le peuple prolétarisé par la domination de l'impérialisme (lequel, dans le Manifeste de S.B., reste inconnu, informulé, comme un mythe abstrait qui planerait au-dessus de la tête des Bretons). Nous ne voulons pas dire que Sav Breizh est un parti fasciste au sens précis, mais cette insertion de thèmes qui appartiennent en propre au fascisme au milieu de propositions qui pourraient figurer dans un texte authentiquement socialiste a de quoi étonner.

Et d'ailleurs, si S.B. manifeste si peu d'empressement à distinguer des classes sociales en Bretagne, et donc des exploités et des exploités au sein même de la population bretonne, n'est-ce pas parce que cela l'obligerait à se définir, à se situer dans la lutte des classes, ce qu'il se garde bien de faire. Il est trop facile de remplir un manifeste de formulations « socialistes » qui sont partout galvaudées de nos jours. Il est trop facile de se dire « prolétarien », quand on se garde bien de dire qui sont les prolétaires en Bretagne. Si un parti doit être en avance sur l'opinion, ce n'est pas au point de se substituer à elle : il appartient au prolétariat breton de se définir et de s'affirmer comme tel, avec l'aide de ceux qui lui montrent effectivement en quoi réside la colonisation de la Bretagne, sans recourir à des généralisations fumeuses et grandiloquentes.

## DEMAGOGIE ET INFLATION VERBALE

On trouve chez les créateurs du Comité révolutionnaire breton la même tendance à l'inflation verbale. Dans le numéro 2 de *Bretagne révolutionnaire*, Y.-M. Gefflot écrit que « c'est seulement de la propre expérience et des besoins réels des classes populaires que peut naître un plan de lutte révolutionnaire capable d'apporter des conceptions adaptées et proposer des mots d'ordre compris de tous. » Ainsi que l'ensemble du texte et des propositions,

cette phraséologie est imprégnée de spontanéisme et de volontarisme, comme on en voit chaque fois la manifestation lorsqu'un peuple entame une lutte de libération : c'est contre cette idéologie soi-disant révolutionnaire que Lénine avait écrit son magistral *Que faire ?* Plus loin, dans le même article, Gefflot écrit qu'« on voit donc apparaître la nécessité de créer des Conseils ouvriers, des Conseils paysans, des Conseils culturels et universitaires... » Gefflot a plus de chances que nous, nous aimerions qu'il nous dise où il voit cela. Il est vrai qu'il ajoute quelques lignes plus bas : « Si nous pensons que ces Conseils sont à mettre en place rapidement, il serait dangereux de vouloir les créer, sans certains préalables, et sans que les travailleurs bretons en prennent eux-mêmes l'initiative... » Alors, en définitive, la « nécessité » existe, ou non ? Gefflot esquisse ici une stratégie de type soviétique, au sens précis du terme : mais les soviets, les conseils, se créent effectivement par l'initiative des travailleurs, et non par les vœux pieux d'un doctrinaire, rôle que joue dans cet article le représentant du C.R.B.

## QUE VEUT DIRE "SOCIALISME BRETON" ?

Le même Gefflot avait d'ailleurs convié en février dernier un certain nombre de militants bretons de gauche à une « Commission du Socialisme breton » ! Et breton, qui plus est ! De ce que chaque peuple parvient au socialisme selon ses modalités et dans le respect de sa personnalité, le C.R.B. conclut qu'il y a un socialisme pour chaque peuple ! Ici aussi, une profonde ambiguïté théorique : le socialisme national est une espèce bien connue, mais qui n'a que peu de rapports avec le socialisme, et qui conduit où chacun sait. Nous pensons à l'UDB que cette notion du « socialisme breton » est fautive ou du moins mal formulée, car il n'existe pas de multiples socialismes. Le socialisme est un, mais prend suivant les époques et les peuples des formes diversifiées et adaptées. Nous pensons qu'il faut pour la Bretagne adapter le socialisme à notre peuple, dans un cadre international, de même que Cuba et la Yougoslavie ont développé « la voie nationale du socialisme » ; sinon, on tombe dans l'idéologie de droite ou fasciste du « national-socialisme ». Nous serions heureux de voir le CRB dissiper cette fâcheuse équivoque, de même nature que celle de Sav Breizh.

## LEGALITE BOURGEOISE ET REVOLUTION

Sur les méthodes de ces nouvelles organisations « de gauche », on doit également demander des éclaircissements. Sav Breizh déclare « exclure la violence » de ses moyens d'action et se placer « résolument » sur le terrain de la légalité (bourgeoise, il n'y en a pas d'autre pour l'instant en Bretagne) : belle déclaration pour un parti qui veut faire une révolution prolétarienne. On se souvient en effet que lors des manifestations qui avaient accompagné le glorieux séjour de de Gaulle à Rennes, Sav Breizh avait formellement désavoué les manifestants qui s'étaient groupés sous le drapeau rouge et le gwen ha du. On constatera pourtant que S.B. se met à faire parler de lui à la suite de l'affaire du F.L.B.

Du côté du C.R.B., il est à relever une initiative particulièrement révolutionnaire, qui a abusé des militants

aussi avertis que ceux du P.S.U. et certains gauchistes parisiens : nous voulons parler de la vente de poisson organisée à Paris en mai dernier, poisson que l'on sait venu d'un mareyeur de Lorient.

Nous demandons : les marins-pêcheurs ont-ils accentué leur prise de conscience révolutionnaire, du fait d'une entreprise menée en leur absence avec du poisson livré par un ennemi de classe du marin-pêcheur ? Dénonciation des circuits par lesquels les pêcheurs sont exploités, certes, mais

## LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE MARDI SOIR)

94, avenue du Mail  
RENNES - Tél. 59.10.82

qu'on se rappelle que Gourvenec et Cie avaient fait de même en 1962 avec les artichauts ; les agriculteurs du Léon ont-ils pour autant avancé dans leur prise de conscience de l'exploitation du capitalisme ? Ils en ont tout au plus retiré des avantages précaires, monnayés par un régime qui a su jusqu'ici garder l'appui électoral des agriculteurs, ce que l'avenir du Marché commun ne garantit pas.

On relèvera enfin la participation de membres du C.R.B. et de S.B. à des négociations avec le clan Poher, au cours de la campagne électorale récente. Même s'ils n'ont pas signé un texte que des gens sans scrupules ont voulu leur faire endosser, il reste le fait de leur participation aux discussions, dont ils ne se sont retirés, si nous sommes bien informés, que du fait d'assurances insuffisantes sur le sort des détenus du F.L.B. Doit-on comprendre que si Poher leur avait donné satisfaction sur ce point, ils auraient accordé leur soutien au candidat à la présidence ?

## PRISE DE CONSCIENCE OU TERRORISME ?

Créer une formation politique est une décision sérieuse. Les deux mouvements qui viennent d'annoncer leur apparition répondent-ils à une mutation fondamentale dans le combat mené par la Bretagne et dans la prise de conscience du peuple breton ? Des textes publiés et des « actions » entreprises, il ressort que ces mouvements s'inspirent des événements de mai, et de leurs méthodes qui ont été quasi spécifiquement parisiennes, et de l'action du F.L.B. Il faudrait donc que celui-ci ait introduit en Bretagne un élément radicalement nouveau, ce qui n'est pas le cas. Le F.L.B. est la manifestation typique d'un terrorisme individualiste, sans buts bien définis et peu soucieux d'agir en liaison étroite avec les masses : phénomène classique que tous les peuples à l'aube de leur libération ont connu, mais qui n'a jamais amené cette libération : les attentats du Risorgimento dans l'Italie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ont permis à la bourgeoisie italienne de s'emparer du pouvoir avec l'aide du capitalisme français, les terroristes russes n'ont servi qu'à accentuer l'oppression du peuple. Ni les raisons de leur création, ni les bases « théoriques », ni les méthodes employées ne nous paraissent répondre à la situation réelle du peuple breton.

Le C.R.B., dans le premier numéro de son journal, avait daigné nous mentionner, pour nous qualifier de

## COMITI CONTRE LES MAISONS DE JEUNES

Le directeur de la Maison de Jeunes du Grand-Cordel à Rennes  
limogé

— La Fédération régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture des académies de Rennes et de Nantes est menacée dans son existence par les nouvelles décisions de M. Comiti (secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports).

Il y a quelques semaines, M. Comiti adressait à tous les préfets de région une circulaire leur enjoignant de refuser toute subvention d'équipement aux communes qui déposeraient des dossiers de construction ou d'aménagement en faveur de Maisons de Jeunes et de la Culture, affiliées à la Fédération.

Le secrétaire d'Etat vient de prendre deux nouvelles mesures graves :

- suppression de 35 postes de directeurs ;
- suppression de 8 postes de délégués régionaux.

Ainsi la Fédération régionale se voit menacée d'être privée des crédits de fonctionnement d'une délégation régionale et des services d'un permanent indispensable à la création d'une vie régionale.

La Fédération régionale, qui regroupe plus de 40 maisons et compte 6 000 adhérents inscrits, s'étend sur huit départements. Ces M.J.C. continuent d'exister grâce à un effort financier, toujours plus accru, des usagers, des collectivités locales et départementales, qui assurent la quasi totalité des frais de fonctionnement. La part de l'Etat diminue sans cesse, même pour la prise en charge des animateurs permanents. Déjà sur 16 postes de directeurs, 11 sont financés à 100 % par les collectivités locales.

## PEINTURE - VITRERIE PAPIERS PEINTS

Décor - Revêtements

**HENRI LE LANN**

44, rue de l'Eglise, 44

**BREST-RECOUVRANCE**

Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

« sociaux-démocrates ». Sur quelles bases, on attend encore l'explication. Sans doute parce que nous faisons le véritable travail révolutionnaire, celui qui consiste à démasquer précisément la colonisation qui pèse sur la Bretagne (travail dans lequel d'ailleurs il est peu probable que ce groupe aurait pu se lancer d'emblée dans une phraséologie de gauche). Quant à Sav Breizh, il nous nie purement et simplement, ce qui n'est pas pour nous déranger, mais reprend la tactique adoptée par le M.O.B. à notre égard lors de la création de notre parti. Où est le M.O.B. aujourd'hui ?

En définitive, nous attendons que ces mouvements aient entrepris de prouver que leur vocabulaire « révolutionnaire » correspond à la réalité de leur entreprise. Nous aimerions savoir, pourquoi Sav Breizh et le Comité Révolutionnaire Breton ont été lancés, alors qu'il existait déjà un parti socialiste breton : l'U.D.B. Nous attendons également qu'ils expliquent au peuple breton pourquoi ils ont pris la grave responsabilité de diviser — ou de tenter de diviser — le combat de la Bretagne, faisant ainsi le jeu de cet impérialisme qu'ils fustigent tant en paroles.

U.D.B.

## CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

**BREST - Tél. 44-33-21**

## GALV, UNE INITIATIVE COMMUNE UN MOUVEMENT POPULAIRE

2 mars 1969 : constitution d'un comité d'action progressiste pour la langue bretonne, par **Ar Falz, la Jeunesse Etudiante Bretonne** et **l'Union Démocratique Bretonne**; 18 mai 1969 : congrès à Brest des 450 délégués de 21 groupes locaux : Le comité prend le nom de GALV. Tel est l'écho que peut rencontrer à travers notre pays un appel (c'est le sens du mot « galv ») à défendre la culture du peuple.

Mais il est une autre révélation : la spontanéité avec laquelle de toutes parts des Bretons ont rallié les premiers mots d'ordre lancés par ce comité. C'est que, en fait, l'initiative réelle ne vient pas d'un quelconque aréopage, mais bel et bien des cercles culturels, des lycées et collèges qui appelaient de leurs vœux la mise sur pied d'une telle entreprise.

La diffusion du nom, du symbole, du slogan, la constitution de nouveaux groupes locaux, la vente du Livre Blanc et Noir de la Langue Bretonne, la préparation dès à présent du rassemblement prévu au printemps prochain, sont autant d'éléments nouveaux qui témoignent de la vitalité du mouvement : GALV, initiative collective, est aussi un élan populaire.

### LA DOUBLE ALIENATION.

C'est certainement là un fait nouveau, qui a surpris — ou surprendra — plus d'un : la lutte en faveur de la langue bretonne a été considérée trop longtemps comme un combat d'arrière-garde et passiste, quand elle n'était pas assimilée aux marottes rétrogrades d'une aristocratie conservatrice et désœuvrée. Bien plus, il était de bon ton de tenir la francisation des masses pour un progrès social. On gardait une vision primaire de l'aliénation économique des classes laborieuses, sans en mesurer les incidences culturelles. Au contraire, dans les écoles rurales, l'instituteur s'employait avant tout à exorciser la langue maternelle, coupable, pensait-il, de véhiculer une éthique cléricale et réactionnaire. Ce qui revenait à prendre le problème à l'envers et à confondre causes et effets.

On assistait alors à deux prises de conscience simultanées et antagonistes :

— d'une part, la prise de conscience de classes, propagée par les partis républicains français et ordonnée de Paris : En toute bonne foi, les progressistes bretons se ralliaient avec enthousiasme à des mots d'ordre parfois mal adaptés aux réalités locales ;

— d'autre part, la prise de conscience ethnique, orchestrée par les milieux traditionalistes (église, aristocratie) qui y voyaient une garantie de leur propre maintenance : c'est là un phénomène universel, à savoir que le peuple colonisé, dans sa révolte confuse vis-à-vis des contraintes extérieures, se réfugie dans des cadres périmés. Le rôle ambigu de l'Islam dans la jeune république algérienne en est un exemple.

Mais il est évident que ces deux prises de conscience sont **objectivement** progressistes, puisqu'elles vont dans le sens de la décolonisation du pays. Il appartient à un parti socialiste et ethnique comme le nôtre d'assurer la synthèse des deux démarches.

### LA FIN D'UN MALENTENDU.

Faute d'assumer cette nécessaire synthèse, qui n'est rien autre qu'une prise de conscience globale du problème colonial, la gauche hexagonale en Bretagne risque fort de se voir bientôt dépasser par l'actualité. Une osmose est en train de se faire, dans le sens du réinvestissement de notre patrimoine culturel par les forces populaires : tel instituteur communiste se remet à l'étude du breton ; tel ouvrier agricole, considéré par ses collègues comme évolué et éclairé, s'aperçoit qu'« il n'est pas Français ».

Dans la classe paysanne en général, ce sont les violentes manifestations de 1961 qui ont marqué un départ nouveau. Les ruraux, enfin conscients de leur force, revendiquent une dignité qu'on leur a toujours refusée : ils se posent de plus en plus en tant que paysans bretons, avec tout ce que cela implique de caractères spécifiques : aspirations profession-

nelles, personnalité culturelle, où la langue apparaît comme l'expression d'une classe : quand le jeune agriculteur parle plus volontiers breton que la demi-génération qui le précède, c'est avec une assurance qui est déjà de la fierté. L'instinct de préservation joue sur les deux tableaux : « Il faut défendre la langue, disait un cultivateur de nos amis, ou bien on va tous devenir Français. »

Certes, on aurait tort de voir à travers ces réactions de plus en plus nombreuses et collectives, l'affirmation, déjà, d'un sentiment national. En revanche, elles prouvent clairement qu'il y a désormais dans notre peuple une conscience ethnique, indissociable chez l'individu de la conscience sociale.

### LES OBJECTIFS DE GALV.

Les objectifs de GALV sont précisément de répondre à ces besoins nouveaux. C'est pourquoi ils veulent avant tout représenter les aspirations réelles des bretonnants : Revendiquer trois heures facultatives de langue bretonne dans les écoles, c'est évidemment beaucoup moins que ce qu'ont obtenu toutes les

autres minorités d'Europe : mais c'est, au regard d'une trop longue désaffection, l'objectif concret qu'approuvent la majorité de nos compatriotes, tout au moins en « Basse » Bretagne. Il appartient à ceux-là mêmes qui luttent pour cette première victoire de raidir cette position lorsque l'analyse menée par tous se fera plus nette et plus profonde.

Car il est clair que trois heures de cours dans l'enseignement ou qu'une heure d'émission à la radio ne sont pas des buts en soi. Nous n'avons nullement l'illusion qu'une collaboration authentique avec le régime national-bourgeois français soit à un moment quelconque possible. Il s'agit bien plutôt de s'affirmer en tant que travailleur breton et par là de mettre en lumière les contradictions du pouvoir.

Les résultats obtenus en quelques mois sont loin d'être négligeables : de tous les milieux populaires des réponses plus ou moins nombreuses sont venues à l'appel de GALV : étudiants, enseignants, mais aussi paysans, ouvriers, collégiens, apprentis. On entend poser le problème en termes concrets, sur la rue, dans les villages, dans les écoles. C'est ainsi qu'en juin dernier les sections du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord du Syndicat National des Instituteurs, lors de leurs congrès respectifs, ont voté des textes réclamant l'enseignement du breton.

Dans ces derniers cas, il s'agit, on le sent bien, d'un acte irréversible qui marque la fin de certains errements pédagogiques, et notamment de l'ère détestable du « symbole »...

Erwan EVENOU.

## MOBYLETTE - CADY - BICYCLETTE

Concessionnaire

Jean GUEDARD

13, boulevard de Beaumont

Tél. 30-43-78

— RENNES —



(Cliché « Le Peuple Breton »)

Manifestation des ouvriers de Donval, à Rosperden

### LA BRETAGNE AU DERNIER RANG DES « REGIONS » FRANÇAISES POUR LE COMMERCE EXTERIEUR

— Si dans les 21 régions de programme, on se rapporte au volume de la population, la Bretagne avec 286 F de commerce extérieur par habitant (moyenne de l'hexagone : 1 205 F) occupe le dernier rang. 9<sup>e</sup> pour les produits alimentaires, 13<sup>e</sup> pour l'énergie, 16<sup>e</sup> pour les produits agricoles, elle est avant-dernière pour les produits mécaniques manufacturés, dernière pour les produits métallurgiques, dernière pour les produits chimiques. En 1968, ses importations n'ont représenté en valeur que 1,09 % des importations de l'ensemble de l'hexagone, ses exportations 1,06 %. Pour nos exportations, ce sont les productions animales et végétales qui tiennent les premières places dans nos ventes à l'étranger. Avec 38 311 tonnes, d'une valeur de près de 15 milliards d'AF, la Bretagne a vendu à l'étranger le cinquième des exportations françaises de viandes (surtout à la République fédérale allemande). Pour les pommes de terre, nos ventes hors-frontières (312 661 tonnes) représentent la moitié des exportations françaises, celles des légumes frais, 63 %.

## LES NOUVEAUX NÉGRIS

La Bretagne, principal fournisseur de main-d'œuvre pour les compagnies de navigation françaises est, une fois de plus, touchée par la solidarité entre l'Etat bourgeois et les armateurs capitalistes d'une part, et par l'intégration capitaliste de la Communauté Européenne d'autre part.

La première menace se situe au niveau de l'enseignement maritime où la réforme — qui aboutira en dépit des résistances enregistrées dans les écoles de la Marine Marchande — ne peut que renforcer l'emprise capitaliste des armateurs, face à des marins de moins en moins spécialisés et de plus en plus à la merci d'un licenciement. Une fois encore, la gauche française fera la fine bouche parce que ce problème n'est pas spécifique à la Bretagne. Certes ! Mais nulle part ailleurs la prolétarianisation des marins comme des états-majors ne s'est posée avec autant d'acuité. Qu'un jeune breton veuille faire carrière dans la Marine Marchande, comme c'est le cas très souvent dans le Léon ou le Trégor (au lieu d'aller emboutir des tôles chez Citroën) et il avait jusqu'ici la possibilité d'accéder à un poste de commandement. Désormais, cette pratique paraît largement compromise par le clivage intellectuel et social qu'implique la réforme.

La deuxième affaire concerne la suppression du monopole d'emploi, qui est en fait l'application à la navigation maritime, du principe de la libre circulation de la main-d'œuvre dans le cadre du Marché commun. Dans cette perspective, un nouveau danger pèse sur le statut social du marin si chèrement acquis par les luttes syndicales menées depuis des dizaines d'années. L'application elle aussi inéluctable, de ce principe prévu par le Traité de Rome, ne peut qu'accroître la dégradation des conditions du métier de marin.

Ces deux affaires qui ont récemment préoccupé les organisations syndicales maritimes, ne surprendront que ceux qui n'ont pas compris qu'elles s'inscrivent logiquement dans l'accentuation de l'emprise capitaliste à la fois dans le cadre français et dans le cadre européen. Rien ne pourra empêcher les armateurs de rechercher des équipages à bas prix.

Et, dans cette perspective, force est de constater que les marins bretons subissent une double exploitation. Car, en dépit du chômage inévitable dans ce secteur, on favorise simultanément certaines formes de recrutement qui ne sont pas sans rappeler les méthodes colonialistes d'expropriation des petits paysans irlandais au 19<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à Moëlan-sur-Mer, un riche cultivateur de la commune s'est mis en cheville avec une compagnie de navigation. Lorsqu'un paysan, en général petit propriétaire, se trouve en difficulté, il lui rachète sa terre, l'embauche quelque temps puis le dirige discrètement vers la compagnie déjà citée. L'avantage, outre la spéculation sur les terres ainsi rachetées, est de mettre à la disposition des armateurs un personnel peut-être mal qualifié, mais parfaitement docile, n'ayant jamais eu de rapports avec les vilains syndicalistes.

Le chantage à la misère, la traite des plouks, font aussi partie de l'arsenal impérialiste en Bretagne. M. Gourvenec songe-t-il de temps à autre à ces laissés pour compte de la nouvelle société rurale ?

J. R.

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

# Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE

QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT  
MAÇONNERIE  
BETON ARME

CHARPENTE  
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

**TI KOZH**  
CREPERIE BRETONNE  
39, rue Duguay-Trouin  
DOUARNENEZ

# GROUPES ET FÊTES FOLKLORIQUES\*



Alain LE GAL  
Membre du Cercle Celtique de Redon.

Je pense que la majorité des groupes continueront à connaître des hauts et des bas suivant le nombre de leurs membres et de la personnalité de ceux-ci. Seuls les groupes des villes possédant quelques industries et qui, de ce fait, ne connaissent que moindrement l'exode de leurs membres pourront se maintenir à un bon niveau relatif. Mais le spectacle, je parle en particulier pour les cercles celtiques, même exécuté par les meilleurs de nos groupes, n'a pas atteint une grande valeur. Pour améliorer sa qualité je pense que trois choses sont nécessaires.

La première incombe aux confédérations des groupes qui devraient dispenser lors des stages des notions élémentaires de chorégraphie : la moindre des choses est de savoir occuper et évoluer sur une scène.

En deuxième lieu il faut savoir se détacher quelque peu de la tradition pure qui constitue parfois un carcan pour évoluer agréablement sur la scène. Mon avis est que la tradition se vit mais ne se démontre pas. Elle a sa place dans un fest noz mais pour un spectacle il en est différent. Il faut avoir à l'esprit le fait qu'il y a des personnes qui ont payé pour voir un spectacle pour lequel des groupes sont invités contre cachet. Par conséquent chacun d'entre eux doit s'efforcer de rechercher des effets scéniques, interpréter les airs traditionnels avec des instruments modernes quand ceux-ci sont plus aptes à sensibiliser l'auditoire. Pour apprécier le biniou il faut avoir l'oreille éduquée et ce n'est pas le cas des touristes qui constituent la majeure partie des spectateurs. L'inspiration et l'esprit sont toujours présents et n'est-ce pas l'essentiel ?

Enfin il faut constater la carence de compétition. Il existe bien un championnat de Bretagne mais cela s'avère très insuffisant. De même qu'on favorise les compétitions sportives pour améliorer la valeur des athlètes, il faut stimuler la rivalité entre les groupes et cela incombe aux comités des fêtes. Au lieu de déplacer une vingtaine de groupes pour un défilé et cinq minutes de planches pour chacun, je crois qu'il vaudrait mieux en déplacer une dizaine au grand maximum, leur accorder au moins dix à quinze minutes de scène et doubler le cachet, par exemple, du groupe qui aura été le plus agréable dans son évolution. Le jury pouvant être composé du public (applaudimètre) et de quelques personnes compétentes en matière de chorégraphie.

Je suis persuadé que le niveau des groupes s'éleverait à brève échéance si ces trois principes étaient mis en application. Cependant, pour obtenir une qualité internationale durable, il serait nécessaire de former un groupe dont les membres seraient en mesure de consacrer une grande partie de leurs loisirs au travail de scène. Je pense en particulier aux étudiants, instituteurs et professeurs dont la durée des vacances permettrait d'envisager des tournées. Cependant on constate que quelques cercles qui ont entrepris un travail de présentation scénique ont réussi à se dégager de la médiocrité. Ces groupes, qui sont dans la quasi-totalité de Haute-Bretagne, méritent d'être encouragés. Je suis convaincu que s'ils réussissent à persévérer dans leur effort, nous assisterons dans quelques années à des spectacles de qualité.

En ce qui concerne l'avenir des fêtes folkloriques, je crois qu'elles peuvent subsister et même proliférer dans une autre formule qui consiste à déplacer quatre à six groupes au plus pour une fête de nuit de préférence et dans un cadre naturel agréable. Chaque groupe ayant un ou deux passages sur scène et le meilleur d'entre eux étant gratifié d'une prime. Par contre il faut s'efforcer d'éliminer les défilés folkloriques qui n'existent souvent que pour le prestige municipal ou pour une opération commerciale.

(\*) Voir numéros 69 et 70 du « Peuple Breton ».

## NOS LECTEURS ONT LA PAROLE

GAILLARD B.,  
Montauban-de-Bretagne.

Pour moi, les fêtes folkloriques représentent l'ancienne Bretagne. C'est donc un anachronisme que de faire perpétuer à notre époque les mœurs de notre peuple d'il y a un siècle.

Ce qu'il faut, c'est montrer aux yeux du monde un autre visage de notre Bretagne, c'est faire une Bretagne adaptée à notre époque, une Bretagne de l'an 2000, une Bretagne de « l'âge du cosmos ». Et c'est ce qu'il y a de plus difficile : « La force de l'habitude est la force la plus terrible » a dit Lénine.

L'on devrait faire des fêtes bretonnes avec la participation de tous les éléments actifs de la Bretagne. Bien sûr, les groupes et cercles bretons, également les chanteurs, les poètes, les écrivains bretons, les peintres, les sculpteurs, les sportifs bretons, et aussi des délégations de personnes de différents milieux et de différents coins de la Bretagne costumés à « l'ancienne ».

Ce défilé de délégations représenterait la Bretagne d'il y a un siècle. Tout le reste de la fête devrait être moderne tout en étant populaire. Cela aurait peut-être l'avantage de conserver les groupes bretons. Cette participation devrait être bénévole.

A bas la corruption, si couramment utilisée dans notre société actuelle ! Ce n'est d'ailleurs pas le meilleur moyen de convaincre. Le professionnalisme n'a pour seul but que de traîner l'homme à la poursuite d'une illusion de capital. Il ne faut pas donner de mauvaises idées aux travailleurs bretons. Il faut garder chez eux le goût de l'amateurisme, d'une activité bénévole en marge de leur travail.

La culture populaire dont ces fêtes devraient en être une manifestation publique, est l'instruction objective de la base, c'est-à-dire, montrer, au travers d'un spectacle, les véritables problèmes des travailleurs. L'on devrait laisser, pendant ces fêtes, l'entière liberté au travailleur pour exprimer ses ressentiments. La fête ne doit pas être faite pour les touristes, mais pour les travailleurs bretons. De toute façon, la différence est minime pour le touriste.

La culture populaire ne doit pas être seulement représentée que dans quelques grandes villes bretonnes, mais dans chaque village. On peut très bien envisager la coexistence de grandes manifestations du peuple breton et de petites fêtes intimes, à la porte de chaque travailleur. Et c'est peut-être justement ces petites fêtes qui montreront des portraits vivants de la vie quotidienne dans nos campagnes et dans nos villes ouvrières.

Il faut présenter un spectacle de qualité avec des artistes bretons amateurs. Il faut rénover la musique bretonne, introduire les instruments modernes électroniques qui lui donneront une nouvelle vie. Bien sûr, il n'y a pas beaucoup de chanteurs (à part Glenmor, Maripol, Paganiz...) mais, en faisant participer les travailleurs aux activités des fêtes, l'on trouvera beaucoup de « génies cachés ». Le poète, ça ne se fabrique pas, ça se trouve !

Bar-Tabac « LE PENALTY »  
50, rue Duguay-Trouin  
DOUARNENEZ  
Chez Vincent BARIOU - Tél. 2-30  
Ses résultats sportifs complets

« LE CONTINENTAL » BAR - RESTAURANT  
21, boulevard de la Liberté - RENNES - Tél. 30.77.73  
SPÉCIALITÉ DE COUSCOUS — SALLE POUR REPAS D'AFFAIRES

L. KERMORGANT,  
Président de la Fédération  
des Comités  
des Fêtes Folkloriques  
Bretonnes.

Les numéros 69 et 70 de votre mensuel « Le Peuple Breton » ont principalement fait le procès des Groupes et Fêtes Folkloriques au cours de ce que vous appelez un « grand débat ».

Tous les soins de votre équipe ont porté à donner la plus large diffusion à ces deux numéros en profitant d'ailleurs des grands rassemblements populaires qu'amènent ces fêtes, si dédaignées par les principaux participants de votre singulière rencontre du 31 mai 1969.

Je n'ai pas, dans les présents propos, l'intention de répondre à tout ce qui a été avancé. Je m'étonne, pour un tel sujet, vous n'avez pas jugé correct d'inviter les représentants qualifiés des Fêtes folkloriques bretonnes, car la lecture de votre compte rendu prouve, de la part des invités de votre mini-

J.L. LATOUR  
Président du Cercle de Redon.

Tout d'abord, il me semble un peu long et touffu ; on y trouve parfois des redites, il était possible de condenser, par ailleurs certaines prises de position me semblent très catégoriques, il faudrait peut-être nuancer...

C'est ainsi que je ne suis pas exactement d'accord avec F. Broudic quand il affirme qu'il y a une distorsion fondamentale entre les groupes qui veulent faire de l'animation au niveau de leur commune et ceux qui travaillent pour les fêtes folkloriques ; pas obligatoirement distorsion, tout dépend de l'esprit dans lequel travaille le groupe ; de toute façon, la meilleure manière de s'imposer chez soi, puis d'y faire une animation intéressante ou un travail en profondeur est de s'être imposé à l'extérieur, vis-à-vis des autres groupes. On ne passe plus aux yeux de la population locale pour une équipe de baladeurs, de « lève la jambe », de rigolos déguisés, mais pour des gens sérieux. On devient fier du groupe local (comme de l'équipe de football, championne de sa série, c'est du même niveau). Le Cercle obtient alors des facilités sur le plan municipal (subventions, locaux, aide en matériel, etc...), devient un interlocuteur « valable ». Résultat : on va pouvoir faire passer des idées, voire même entamer une action politique.

A l'encontre de F. Broudic, je dirai qu'un groupe qui vise à faire du spectacle (du bon), ne peut délaisser les autres secteurs d'activités, il doit se cultiver sur la matière bretonne : danse, musique, chant, la bien connaître pour faire quelque chose de bien, il touche alors rapidement aux problèmes de la langue, à l'histoire, à l'économie (voyant les jeunes partir, le groupe prend conscience des problèmes économiques).

Enfin, un Cercle de qualité doit former une unité, une véritable équipe et cela ne peut se réaliser sur le seul fait d'une gavotte bien dansée. Certes, les trente ou quarante membres actifs n'en sont peut-être pas là, ou le sont à des degrés différents, mais je pense que 30 ou 40 pour cent des éléments du groupe sont concernés. J'ajouterais que les groupes les plus dynamiques à Kendalc'h sont ceux qui nous envoient des jeunes en stage et que ce sont aussi ceux qui font le meilleur spectacle. Je crois qu'un groupe qui s'engage le fait à fond et dans tous les domaines, c'est essentiellement une question de responsables. Quant à l'empressement à faire la quête ou à ne pas la faire, ce me semble un argument particulièrement faible. Personnellement, j'en ai une horreur physique et je comprends les jeunes qui se « défilent » même si je ne les approuve pas !

### ENGAGEMENT POLITIQUE.

Les Cercles étant des associations culturelles et non politiques, nous considérons à Kendalc'h que nous n'avons pas, nous responsables, à former politiquement des jeunes de 16 à 17 ans, par contre, ce que nous avons à leur faire connaître, c'est le B.A. ba de la culture bretonne qu'il ignorent totalement ; à eux, par la suite, de savoir dans qu'elle voie ils doivent s'engager et aux mouvements politiques de jouer leur rôle de catalyseur. La J.E.B. a peu d'adhérents venant des Cercles, mais, d'une façon générale, il y a peu d'étudiants dans les Cercles et prenons comme exemple l'équipe de football d'un chef-lieu de canton : combien y a-t-il de joueurs qui deviennent joueurs professionnels ? On admet qu'il puisse ne jamais y en avoir ; par contre, on voudrait que tous les jeunes qui soient passés par le bagad ou le cercle de ce même chef-lieu soient demain militants bretons ! c'est le même public ne l'oublions pas et qui obéit aux mêmes impératifs. L'analyse de P. Monjarret en fin de page 3 me semble très juste à ce sujet.

### FETES FOLKLORIQUES. CONTEMPLATION DU PASSE.

Oui, sans doute, mais ce n'est pas spéci-

colloque, l'ignorance (volontaire ou non) des difficultés de tout ordre auxquelles se heurtent les responsables des Fêtes Folkloriques.

Je proteste vivement contre l'intervention de M. Yves Le Berre qui ose calomnier les membres des Comités en les qualifiant d'« exploités ». Regrettable parole d'un membre du Conseil d'Administration de Kendalc'h.

« Aujourd'hui, être libre c'est être informé » dites-vous en frontispice de votre mensuel. Vous oubliez (et pour cause) le mot « objectivement ».

On est très dans le vent en contestant, mais construire est plus difficile. Or, le chapitre « PERSPECTIVES » de votre échange de vue, n'apporte, à travers sa phraséologie, rien de positif.

Quand les Sonneurs ne sonneront plus, que les Danseurs ne danseront plus, que les organisateurs, lassés, abandonneront leur tâche... il ne restera plus rien. Vous aurez ainsi peut-être œuvré dans le sens d'une option politique, mais sûrement pas pour la Bretagne.

fièrement breton d'une part, d'autre part, dans la mesure où nous en sommes conscients et où par ailleurs, dans nos groupes, dans les stages de Kendalc'h et d'ailleurs, nous cherchons ou faisons autre chose, ce n'est que demi-mal. Ce qu'il faut dire, c'est que les comités des fêtes n'ont pas évolué dans leur esprit : on fait aujourd'hui, une fête comme il y a 20 ans ; or, les groupes, eux, ont évolué, la mentalité des jeunes également, il faut donc tout revoir dans la conception des fêtes, encourager les groupes qui travaillent sérieusement le spectacle ; il est évident qu'un groupe de qualité peut prétendre à autre chose qu'à une seule danse à Brest avec 16 autres confrères, si l'on sonne qu'il fait 500 kms en car dans sa journée pour cela ! Donner à ces fêtes un côté plus populaire par la participation du public (jeux, danses, etc...) avoir une impression de fête et non de cérémonie, éviter des services d'ordre « intempestifs ». Il y a 15 ans, les soirs de fêtes de Cornouaille, on dansait un peu partout dans la ville, aujourd'hui, c'est fini. Quarante danseurs à un carrefour et un certain nombre de spectateurs, touristes perturbent la circulation, alors : « dégagez » ! Il ne reste donc plus qu'à remonter dans le car pour reprendre le chemin de la montagne, si on est originaire, avec l'espoir d'y trouver un fest-noz. Belle ambiance de fête en vérité (rien à voir avec la Mi-Carême de Nantes ou le Carnaval à Rio !) Les groupes n'ont pas fait des fêtes ce qu'elles sont, mais les comités qui veulent toujours avoir le plus de groupes possible et présentent la quantité à la qualité. Peu importe le spectacle : ce qu'il faut, c'est un grand défilé le matin et un beau triomphe le soir, pas de fête réussie sans triomphe ! La raison en est que le matin et le soir, ces deux défilés font le plein des touristes dans la ville et ça, c'est important ! Il est donc urgent de faire évoluer ces manifestations et de bonnes suggestions sont apportées dans le numéro 70, mais dire comme F. Broudic, que si elles doivent rester ce qu'elles sont, on peut se réjouir de les voir disparaître est parfaitement négatif et gratuit, finalement imbécile.

Sur le thème de l'exploitation des groupes dans les fêtes, on pourrait évidemment s'étendre longuement. Il faudrait arriver à établir un contact plus étroit entre comités et groupes, que chacun fasse l'effort d'essayer de comprendre les autres. On pourrait sans doute alors commencer à penser faire changer ou évoluer les fêtes. Il ne faudrait plus entendre, comme cela m'est encore arrivé cette année cette réflexion d'un membre de comité : « C'est nous qui payons, c'est nous qui décidons ! » Curieuse forme de participation, en vérité ! Enfin, j'ai aussi été choqué d'avoir à payer 1 F 50 un bock à une buvette pour les groupes, alors qu'à 30 mètres au premier café, on payait la même bière 1 F 20... (peut-être ne faut-il pas le dire ?)

Nous avons reçu de l'un des participants à la Table Ronde sur les Groupes et Fêtes folkloriques, René Abjean, une lettre où il s'étend longuement sur les conditions de sa participation et l'organisation de ce débat. Lui reprochant d'avoir été un simulacre de procès, M. René Abjean semble se mordre les doigts d'avoir été un avocat « peu disert » des fêtes... De là à vouloir accuser la rédaction de notre journal de l'avoir entraîné dans un traquenard, il n'y avait qu'un pas. Sa réponse nous paraît bien tardive... et nous semble surtout provoquée par certaines réactions au sein du Comité des Fêtes des Cornemuses... Nous lui laissons sa conclusion.

Enfin, ces querelles sont sans doute vaines, car chacun voit le service du peuple breton à sa façon, et c'est là l'essentiel. La vôtre est intrinsèque, et c'est là son moindre défaut... Quoiqu'il en soit, ayant pendant des années affronté tous les soleils et les pluies de nos fêtes bretonnes, je me sens solidaire de tous les « exploités » ; et en tant que membre du comité des fêtes avant d'être président, permettez-moi aussi d'être solidaire des « exploités », ces insensés qui ont sacrifié leur temps, bien souvent leur argent, quand ce n'est pas leur santé, à ce qu'ils croyaient eux aussi être le service du peuple breton.

# TRIBUNE LIBRE

Dans un numéro déjà ancien du « Combat Socialiste », journal hebdomadaire de la Fédération P.S.U. des Côtes-du-Nord, paraissait un article intitulé « Bretagne et Nation » de Jean Bars, critique du livre de P. Fougeyrollas « Pour une France Fédérale ». Après avoir vu dans la notion d'ethnie une marque de passésisme et utopie dans une solution fédéraliste, il concluait : « Un socialisme moderne ne peut que se méfier d'une notion aussi dangereuse, aussi peu scientifique que possible, du moins pour des pays développés, comme celle d'ethnie ; il ne peut que se méfier d'une philosophie des nationalités. » Jean Boulegue fit parvenir à la rédaction du « Combat Socialiste » un article répondant à la critique de Jean Bars. Cette réponse ne fut pas publiée. Ne partageant pas toutes les positions de l'auteur, nous estimons cependant nécessaire sa publication ne serait-ce que pour ouvrir un débat sur ce point fondamental.

La conclusion de l'article de Jean Bars « Bretagne et Nation » est qu'un « socialisme moderne », selon l'auteur, « ne peut que se méfier d'une philosophie des nationalités ». Tirones des conséquences d'une telle pensée : le socialisme moderne devrait donc récuser les exemples de socialismes aussi divers que ceux d'U.R.S.S., de Chine (1), de Yougoslavie, qui respectent tous trois le principe des nationalités. Par contre, il pourrait s'inspirer de l'exemple franquiste. La modernisation du socialisme est nécessaire et aucun exemple n'est sacré, mais c'est une curieuse modernisation que de revenir sur le principe du droit des nationalités !

Les raisons qui déterminent le refus de l'auteur face aux revendications des nationalités minoritaires méritent cependant d'être examinées. On peut y voir trois thèmes :

1. — D'abord une surprenante opposition de principe entre universalisme et unités nationales de petites dimensions (« est-il utile de créer des unités nationales encore plus petites qui risquent d'éparpiller les grandes unités en voie de formation ? »).

On saisit mal ici la valeur précise du mot éparpiller. Cela signifie-t-il que les petites unités nationales sont plus réfractaires que les autres aux regroupements supranationaux ? Ou bien s'agit-il simplement de l'inconvénient qu'elles présentent par elles-mêmes, en attendant de tels regroupements

Rue Sainte-Thérèse B A R  
— Quimper —  
« CHEZ MICHOU »  
Cadre breton • Ambiance sympathique  
Disques (bretons - jazz - variétés)  
CHOUCHENN

(que l'auteur estime utopiques dans le cas de l'Europe) ?

Dans le premier cas, rien dans l'histoire ni dans l'actualité ne confirme le rapport que l'auteur semble établir entre la taille des Etats et leur propension à l'universalisme. Ce serait plutôt le contraire. Et ceci quel que soit le critère de l'universalisme : respect des institutions internationales, adhésion éventuelle à des regroupements continentaux, tels l'Europe, adoption, en plus de sa langue propre, d'une langue internationale.

S'il s'agit simplement de dire les inconvénients des petites indépendantes, il est évident qu'il faut des limites à la fragmentation. Mais là, l'auteur ignore ou récusé la formule fédérale qui permet de respecter les nationalités en évitant l'inconvénient des trop petits Etats. D'autre part, cette formule représente une étape vers les regroupements à une échelle supérieure, continentale par exemple (beaucoup plus que l'Etat centralisé et unificateur, prompt à se surestimer).

2. — Autre thème implicite : l'exemplarité de la France. Les revendications de nationalités ne menacent pas l'Europe de cet éparpillement que craint J. Bars. Car le cas de la France n'est pas applicable à la majeure partie des pays européens. Il y a peu de peuples en Europe dont les droits nationaux ne soient pas reconnus (sous des formes diverses) et il n'y a que la France et l'Espagne à refuser de les reconnaître.

3. — Enfin l'illusion que l'appartenance nationale, ou plus exactement la citoyenne-

té, efface toute autre appartenance. Vieille idée du citoyen abstrait ! (renforcée par la prétention de la culture française à incarner l'universalité). C'est ce qui pousse Bars à écrire que l'ethnie ou le peuple sont des structures périmées. D'accord pour l'ethnie, si on donne à ce mot le sens racial que Bars prête à tort à Fougeyrollas (mais qui n'est pas le plus généralement entendu actuellement). Mais pour le peuple ? Peut-on n'appartenir à aucun peuple ? Le Breton

Entreprise  
BARAZER Raymond  
BATIMENT - COUVERTURE  
PLONEVEZ-DU-FAOU

ou le Basque, parlant sa langue et conscient de son identité de Breton ou de Basque, ferait partie d'un peuple, structure périmée, tandis que le Français du Bassin Parisien n'appartiendrait à aucun peuple mais seulement à une nation !

Soyons plus objectifs : la nation française est composée de plusieurs peuples et il n'y a pas de culture nationale à la fois commune à tous et indépendante de chacun de ces peuples. Cette culture, ou du moins l'essentiel de celle-ci (à commencer par la langue) est celle du peuple le plus nombreux : celui de la langue d'oïl.

Le Breton qui cesse d'être Breton, le Basque qui cesse d'être Basque, ne deviennent pas seulement Français (ce qu'ils pouvaient déjà être, au sens de la citoyenneté, sans cesser d'être Breton ou Basque) mais aussi plus étroitement franciens. Ils n'accèdent pas à un niveau national détaché de tout peuple particulier : ils sont tout simplement assimilés par un autre peuple que le leur.

L'appartenance à la nation, mode d'identité collective (citoyenneté) n'abolit jamais l'appartenance au peuple, mode d'identité collective de niveau différent, elle s'y superpose ou la prolonge. Si la nation abolit un peuple ce n'est qu'au profit d'un autre peuple et les deux niveaux subsistent.

En France, une idéologie nationaliste aux prétentions culturelles démesurées a servi de couverture à une assimilation de caractère impérialiste qu'il faut avoir le courage d'avouer. Si elle est irréversible, cela ne doit pas dispenser de l'honnêteté historique. Si elle n'est pas irréversible, il me semble que la voie la plus démocratique et la plus socialiste est de laisser les intéressés libres de leur choix et non de se méfier d'eux comme le conseille J. Bars.

Jean BOULEGUE, occitan  
Assistant d'histoire  
à la Faculté des Lettres de Dakar  
Membre du P.S.U.

(1) On peut faire des réserves sur le libéralisme de la Chine et de l'U.R.S.S. à l'égard de leurs minorités nationales, particulièrement sur l'autonomie de ces dernières en matière de politique intérieure. Il n'en reste pas moins que les peuples non-russes et non chinois sont officiellement reconnus comme tels et que leurs droits culturels sont bien plus étendus que ce que revendiquent les peuples minoritaires de France.

# TOURISME et LIBERTÉ

Du « Télégramme » à « Ouest-France », la presse régionale entonne des hymnes de louange à la gloire du tourisme, « un des atouts majeurs de la région ». Il est regrettable que les mêmes journaux soient sous silence les prix pratiqués par un bon nombre de commerçants sur le bord des côtes : 2,50 F la crêpe, et 6 F la bouteille de cidre, dans la presqu'île de Quiberon.

Regrettable également que l'on ne parle jamais de l'exploitation de la main-d'œuvre par ces mêmes commerçants, qui emploient bien souvent des scolaires en vacances. C'est ainsi que le bon touriste apprendrait qu'un jeune homme de 16 ans qui fait les pluches et la longe de 6 heures du matin à 11 heures du soir gagne 500 F par mois, avec pour tout loisir quatre heures de repos le dimanche. Les paies des serveuses sont de la même farine. Comme la plupart ne sont pas inscrites à la Sécurité sociale, les employeurs, on le voit, gagnent sur tous les tableaux, volant le touriste en faisant suer le bluejean, et — péché absous par avance — en volant l'Etat.

Ceci étant dit en passant, il y a un autre scandale tout aussi grave, mais qui fait moins de bruit, c'est la mise à l'encan de notre pays, c'est l'indigène chassé de sa terre comme un Indien du 19<sup>e</sup> ou un Ecossais du 20<sup>e</sup>.

Les bords de côtes, en effet, nous appartenait de moins en moins. Jusqu'à une époque assez récente, on pouvait en effet se promener le long des bords de côtes. Jusqu'en 1960 j'allais à pied de Kérhostin à Port-Haliguen en suivant un petit sentier le long de la côte.

Il y avait bien quelques villas, qui toutes avaient leur clôture à environ quatre mètres de la côte, laissant ainsi place à un petit sentier. Remarquez que déjà, à l'époque de leur construction, elles auraient pu, — elles en avaient le droit —, pousser leur mur jusqu'à la mer, mais elles usaient rarement de ce droit, soit qu'elles jugeaient naturel de laisser l'habitant jouir d'un droit de passage immémorial, soient qu'elles préféreraient voir les douaniers passer en dehors de leur terrain que dessus. Car les douaniers avaient en effet un droit de passage le long des côtes, et le propriétaire qui construisait jusqu'à la mer était tenu de les laisser passer sur son terrain, et de leur fournir une clé de la porte, si porte il y avait.

Depuis, la loi est la même : tout propriétaire peut acquérir un terrain jusqu'à la laisse de la plus haute marée de l'année, et il peut, bien entendu, le clore de tous côtés.

La loi est la même, mais les circonstances ont changé, à savoir la suppression de la douane sur les côtes, et la prolifération des propriétés. Ces derniers usent maintenant de leur droit, empêchant par cela même l'accès à la côte lorsque la mer est haute, se réservant pratiquement ainsi des plages privées, puisque les chemins publics d'accès sont parfois fort loin. Il est vrai que, puisque tout le monde a le droit de passer sur le domaine public maritime, vous pouvez toujours y aller... Achetez un bateau si vous êtes riche, allez-y à la nage si vous êtes sportif — mets ton bikini, mumm-gozh —.

On va arriver, on le voit, à la situation qui est celle de la côte d'Azur depuis longtemps, colonisée par la riche bourgeoisie cosmopolite : des côtes souvent inaccessibles au promeneur, constituées par une succession de propriétés privées ayant pratiquement chacune leur plage.

Y a-t-il un moyen d'éviter ce scandale ? Les municipalités possédant des terrains communaux peuvent évidemment, si elles ont le sens de l'intérêt commun, refuser de vendre les bordures de côtes. Elles peuvent parfois les acheter aux particuliers (comme à Kérhostin en Saint-Pierre-Quiberon), et ceci sous la pression populaire d'une pétition.

La véritable solution n'est pas là : elle est dans une nouvelle loi interdisant à tout propriétaire d'acquérir un terrain jusqu'à la mer.

Un gouvernement populaire voterait une telle loi. Dans les circonstances actuelles, on risque de l'attendre longtemps, le tourisme actuel étant celui des classes aisées. C'est celui-là que le gouvernement actuel favorise, c'est pour cela que la plupart des lotissements doivent avoir une surface telle, c'est-à-dire qu'ils reviennent pratiquement à 5 millions. Alors qui peut les acheter ?

Ni vous, ni moi, camarades !

Sten KIDNA.

# VANDALISME PRIVÉ et VANDALISME D'ÉTAT

On ne saurait trop stigmatiser la lâcheté des vandales qui se sont illustrés cet été en brisant les calvaires de Plougonven et de Saint-Thégonnec, entre autres.

Mais, la police étant sur les dents, la population étant unanime dans sa réprobation et M. Lo Duca ayant offert 1000 F pour leur capture, les malfaiteurs regretteront amèrement leur stupidité.

Il en serait, paraît-il, de même pour beaucoup d'autres saccageurs de la Bretagne.

MM. Messmer et Debré, implantateurs d'innombrables bases militaires, seraient en proie aux pires remords.

Le recteur de Dirinon se battraient la coulpe en pensant à la porte de verre fumé mauve, marquée d'un côté « Poussez » et de l'autre « Tirez », dans le meilleur style Prisunic, dont il a muni le porche de sa magnifique église.

Le maire de Porspoder, qui a comblé une partie de la plage avec des gravats pour agrandir le parking, serait au bord de la démission.

Et aussi celui de Plougastel qui a permis que le site de Keramene devienne dépôt, et celui de Sauzon où la décharge publique est dans le port.

Tel sous-préfet qui s'empara d'un menhir, tel entrepreneur qui entaille le flanc du Menez-Hom pour en faire une carrière seraient au désespoir.

De nombreux antiquaires, honteux d'acheter des lits-clos 100 F pour les revendre dix fois plus, auraient décidé de travailler sérieusement le problème de la culture populaire.

Le conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye serait prêt à restituer les objets préhistoriques découverts en Bretagne.

Alain Nancey renoncerait au néo-botrelisme et « les Charlots » auraient trouvé leur chemin de Damas au croisement de la route de Penzac.

Enfin, ne supportant plus d'avoir organisé la destruction systématique de la langue bretonne, plusieurs ministres de l'Education nationale des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques se seraient suicidés au gaz ; parmi eux Edgar Faure qui refusa cette année la licence de celtique.

Les calvaires brisés ? Le drame serait moins grand si l'on ne détruisait pas aussi les possibilités de création originale du peuple breton.

Jean GUEGUENIAT.

# RESTAURANT DE L'ODET

DEGUSTATION DE FRUITS DE MER  
— COUSCOUS - PAELLA —

SAINTE-MARINE EN COMBRIT

Tél. : 147 Sainte-Marine

(Sud-Finistère)

Café - Hôtel - Restaurant  
DE LA MAIRIE  
DILOSQUER  
PLONEOUR-LANVERN  
Téléphone : 134  
BONNE CAVE

● **Plouha.** Le viaduc de Bréhec, en l'état actuel, présente une danger réel et croissant. Les Ponts et Chaussées ont estimé à 600 000 F le montant de sa réfection totale. Sa destruction complète, après l'évacuation des matériaux, en coûterait 400 000. Le Conseil municipal demande que cette différence de 200 000 F soit prise en compte par le budget départemental, pour que l'ouvrage soit aménagé en promenade d'intérêt touristique.

— **Le mazout dans la baie de Saint-Brieuc.** Alors que le pétrolier « Gironde », éperonné au large de Bréhat par un cargo israélien, le mardi 19 août, avait déversé à la mer près de 1 500 tonnes d'hydrocarbures, ce n'est que trois ou quatre jours après l'accident que la Marine nationale a commencé à traiter la nappe de mazout. Il est permis de se demander pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas pris, dès le mardi 19, des mesures pour localiser la nappe de mazout qui s'était constituée, et suivre son évolution au gré des vents et des courants. Il aurait fallu déclencher tout de suite une action d'envergure qui aurait évité les immenses dégâts causés sur la vaste plage de Caroual.

## LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande  
Livres anciens et modernes  
Régionalisme  
Achat de lots et bibliothèques  
108 bis, rue de Rennes  
PARIS (6<sup>e</sup>)

### FINISTÈRE

— **Vandalisme.** A la fin du mois de juillet, plusieurs édifices religieux ont été mutilés.

● A **Lanmeur**, près de Morlaix, un vitrail de la chapelle de Kernitron a été brisé et plusieurs tombes saccagées.

● A **Plougonven**, c'est une statue du calvaire qui a été abattue. Le calvaire de Plougonven, construit en 1552, est le doyen des grands calvaires bretons.

● A **Quimerch** a été dérobée dans la chapelle de Saint-Léger une statuette de bois peint représentant Saint-Léger, patron du sanctuaire.

● A **Plougonec**, près de Douarnenez, trois statues du XVIII<sup>e</sup> s. ont disparu du calvaire de Saint-Thelau.

● Mais c'est au célèbre calvaire de **Saint-Thégonnec** que les dégâts les plus inestimables ont été causés : huit statues brisées !

### Agriculture.

● **Les difficultés des jeunes cultivateurs.** Une enquête réalisée par le Centre d'économie rurale révèle que parmi les hommes de 30 à 39 ans, la moyenne départementale des célibataires est de 36 %. Huit cantons ont une moyenne supérieure à 45 % : Lannilis (51,6) ; Crozon (49) ; Pouldalmézeau (48,5) ; Pont-l'Abbé (48) ; Sizun (47,5) ; Saint-Thégonnec (46,5) ; Lesneven (45,3) et Concarneau (45,5).

● **Le vieillissement de la population agricole.** Cette même enquête du Centre d'économie rurale révèle que dans le Finistère la moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 53 ans. Dans tous les cantons, sauf ceux d'Arzano et de Carhaix, les sexagénaires sont plus nombreux parmi eux que ceux de moins de 40 ans.

### Concarneau.

● **La conserverie Guyader a fermé ses portes.** Cette petite usine qui employait une cinquantaine de personnes n'a pu résister au courant économique, aux problèmes commerciaux et aux difficultés d'approvisionnement.

● A la suite d'un accord intervenu entre les deux directions, **l'usine de conserves Rodel vient d'être intégrée à Sopromer** qui en assure désormais la direction et la gestion. Rodel fonctionnait avec le concours de 17 employés et 57 ouvriers et ouvrières qui continueront de travailler à cette usine.

— **Rosporden.** Des pourparlers sont engagés pour que soit rachetée par une autre société la manufacture de chaussures Donval qui emploie 540 ouvriers (90 à Lorient). La menace de la fermeture de l'usine n'est pas encore totalement écartée, ce qui n'est pas sans poser de problèmes dans la région limitrophe du Finistère et du Morbihan où la situation de l'emploi est précaire.

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



### Brest.

● **L'affaire de la clinique Pasteur.** On se rappelle que deux délégués du personnel de la clinique Pasteur avaient été licenciés arbitrairement l'année dernière. Le 9 juillet dernier, un jugement du tribunal administratif de Rennes déclarait le licenciement illégal : ce jugement, par effet rétroactif, doit en principe permettre aux deux délégués de reprendre leur travail. Mais elles attendent toujours leur réintégration.

● **Les revendications des marins du « Georges-de-Joly ».** Au mois de juin dernier, les marins du baliseur « Georges-de-Joly », réclamant des améliorations à leur contrat d'engagement refusèrent durant trois semaines d'appareiller, à la suite de quoi un accord provisoire fut signé en attente d'une réunion au plan national. Deux rencontres ont eu lieu à Paris au mois de juillet sans résultat. Mais l'administration des Phares et Balises refuse de payer les salaires de l'équipage du « Georges-de-Joly », alors que durant les trois semaines de revendication les marins sont restés à bord du navire et ont effectué, sur ordre, les travaux d'entretien du navire. Le syndicat C.G.T. de Brest a protesté auprès de l'administration des Affaires maritimes de Brest.

● **Au central téléphonique de Brest, grève suivie à près de 100 %.** Comme il l'avait fait le 15 juillet, le personnel d'exécution du central téléphonique de Brest, répondant à un mot d'ordre des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., a observé une grève de 24 heures pour faire aboutir ses principales revendications et notamment la réduction du temps de travail.

### ILLE-ET-VILAINE

— **Rennes : grève de trois jours à « Ouest-France ».** L'emploi d'un matériel nouveau avait amené les employés de l'atelier de composition d'« Ouest-France » à faire une grève qui empêcha le journal de paraître pendant trois jours. Dans l'accord intervenu avec les délégués C.G.T. et C.F.D.T. de l'atelier de composition, la direction générale d'« Ouest-France » s'engage formellement à garantir, quoi qu'il arrive, l'emploi de tout le personnel titulaire actuellement au service de la composition.

— **Rennes : Grève aux Papeteries de Bretagne.** Depuis 14 jours, les ouvriers des Papeteries sont en grève pour une amélioration de leurs conditions de travail. Nous parlerons plus longuement dans notre prochain numéro de ce nouveau conflit.

— **Redon : 125 employés de l'usine Duval se sont mis en grève.** L'usine de plastique Duval comprend environ 250 employés, dont 38 hommes. Le remplacement de deux ouvriers, en juillet, amenait la direction à augmenter le taux horaire du personnel masculin de 20 centimes. Les délégués du personnel féminin, réagissant vivement devant ce fait, distribuèrent un questionnaire qui mettait en cause la répartition des primes de « boni ». Puis 125 ouvrières se sont mises en grève, décidées à ne reprendre le travail que lorsqu'elles auraient obtenu de la prime de « boni » soit pour toutes de 20 centimes. Cette prime permettrait, selon elles, de compenser le déséquilibre qui existe entre la rémunération horaire des hommes et des femmes qu'elles chiffrent à 55 centimes (le travail effectué par ces deux catégories de main-d'œuvre est différent).

### LOIRE-ATLANTIQUE

— **A La Baule, grève des « planteurs de tente ».** Durant les mois d'été, une trentaine de jeunes gens mettent des tentes en place tous les jours sur les kilomètres de plage de La Baule. Le 7 août, ces jeunes travailleurs se sont mis en grève, mettant en difficulté le concessionnaire de la plage. Celui-ci tenta en vain avec quelques employés « jaunes » qui refusaient de faire grève de dresser les tentes. Les planteurs de tente étaient payés au SMIG, 3,15 F de l'heure pour un horaire journalier de

5 heures et demie, sept jours par semaine. Ils réclamaient 4 F de l'heure.

Après trois heures de discussion, menées par le permanent de la C.F.D.T., M. Thoby, en présence d'un inspecteur du travail, les travailleurs horaires obtenaient un paiement de 3,65 F de l'heure à partir du 1<sup>er</sup> août, plus une indemnité de panier de 2,33 par jour pour le mois de juillet et le 15 août payé double. De leur côté, les menusels obtenaient une prime de panier de 4,92 F par jour pour le mois de juillet, plus un relèvement du salaire de base de 16,10 F et le 15 août payé double également.

### MORBIHAN

— **Licenciements à La Roche-Bernard.** La Société des tuyaux centrifuges de l'Ouest va licencier 41 personnes sur un effectif de 69. Les marchés d'assainissement en Bretagne, ne suffisent plus à assurer l'écoulement de la production de cette usine : tuyaux de béton enrobés de fibre de verre et de résine polyester. En effet, la clientèle est constituée surtout par les services techniques des villes, le Génie rural et les Ponts et Chaussées qui n'ont pas les crédits nécessaires pour acheter les matériaux.

### Lorient.

● **Pour une question d'abatement de zone, l'implantation de l'atelier des P.T.T.** a fallu être annulée. Dans quelques semaines doit être lancée sur la zone industrielle de la Montagne-du-Salut, près de Lorient, le chantier de l'Atelier central des P.T.T. On a promis que cet atelier offrira 800 emplois à son ouverture, fin 1970, et que son per-

**J. MONTAGU ASSURANCES**  
4, rue Turenne  
LORIENT - Tél. 64.37.08

sonnel approchera du chiffre de 2 000 d'ici quatre ou cinq ans.

Mais l'affaire a bien failli tourner court pour une question d'abatement de zone. La Montagne-du-Salut se trouvant sur la commune de Caudan (abattement de 5 %), les quelque 200 cadres et techniciens, désignés à Paris pour venir travailler près de Lorient à l'ouverture de l'atelier, ont renoncé l'automne dernier en calculant que le déplacement Paris-Caudan leur ferait perdre chaque mois 60,70 F ou 80 F d'indemnité de résidence et des prestations familiales. « Pas question, disaient-ils, d'aller travailler si loin en province si nous sommes ainsi pénalisés. » (Malgré de fréquents exemples de ce genre, certains soutiennent encore que la Bretagne n'est pas défavorisée).

Or le ministère des Finances refusait d'intégrer Caudan, comme on le lui avait conseillé, dans la zone Lorient-Hennebont-Lanester où l'abattement de zone n'est que de 2 %. Finalement la solution a été trouvée : Caudan a été rattaché à Lanester les 34 hectares de son territoire retenus pour l'implantation de l'Atelier central des P.T.T. Il a fallu deux séances du Conseil municipal de Caudan pour accepter cette amputation du territoire.

— **Erdeven.** La plage de sable fin de Kerilio, longue de 7 kilomètres, se situe dans le prolongement ouest de la presqu'île de Quiberon. Elle recevait chaque dimanche de juillet, selon les calculs de la gendarmerie, de 15 000 à 20 000 touristes. Mais leur présence est simplement tolérée, comme celle des 2 000 campeurs de cet été. En effet, depuis 50 ans, tout le littoral d'Erdeven est englobé, sur une largeur de 500 mètres, dans la zone de servitude du polygone d'artillerie navale de Gavres qui se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'ouest, près de Lorient.

Contre cette servitude, qui empêche toute construction et dont on ne comprend plus le maintien, le maire d'Erdeven est intervenu plusieurs fois vainement. C'est que

les considérations militaires l'emportent sur tout.

— **Auray : 33 ouvriers menacés de licenciement.** L'entreprise « Le Corré et Cie » va-t-elle fermer ses portes, réduisant 33 ouvriers au chômage ou à un avenir plus qu'incertain ?

En tous cas, elle est en règlement judiciaire et un syndic a été nommé. Tout dépend maintenant de ce que décideront les créanciers — c'est-à-dire les capitalistes —. S'ils jugent l'entreprise rentable, ils pourront décider qu'elle continuera à tourner sous la direction du syndic, comme ce fut le cas pour la société Le Médévin avant qu'Unicopa la reprenne. Au contraire, s'ils la jugent non rentable, ils exigeront la liquidation.

Signalons que c'est la veille de leur départ en congé que les ouvriers ont appris la nouvelle qu'auparavant rien ne laissait prévoir, car contrairement à beaucoup d'autres entreprises, les machines étaient modernes et le travail donnait.

Ici comme ailleurs, 33 travailleurs sont victimes de la forme capitaliste de l'entreprise.

## LA CRISE

## DE LA PÊCHE BRETONNE

— Le bulletin de conjoncture n° 18 de « L'Economie du Finistère » illustre bien la crise que traverse la pêche actuellement sur la côte atlantique bretonne (comme dans toute la Bretagne).

Le tonnage des poissons et crustacés mis à terre, durant le 1<sup>er</sup> trimestre 1969, est inférieur de 3,3 % à celui débarqué au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1968 (1<sup>er</sup> trimestre 1968 : 28 687 tonnes ; 1<sup>er</sup> trimestre 1969 : 27 713).

La baisse des produits de poissons et crustacés vient de la diminution des rendements des zones de pêche. Les pêcheurs bretons doivent donc rechercher le poisson de plus en plus loin. Il y a une autre raison à cette baisse des apports : c'est la conséquence de l'application de la nouvelle réglementation internationale de Rejkjavik. Cette réglementation a fixé les tailles marchandes de la sole et du merluçon à 21 et 24 centimètres : nouvelles tailles qui ont provoqué une nouvelle définition de la maille de filet de chalut, sensiblement plus grande que celle qui était utilisée jusqu'à présent.

La situation de langoustiers est d'autre part devenue beaucoup plus délicate, en raison des difficultés rencontrées par les pêcheurs pour accéder aux lieux de pêche. Seuls quatre langoustiers sont autorisés à se rendre dans les eaux de Rio-de-Oro pour la campagne 1969.

**L'avenir de la pêche bretonne est sombre.** Les fonds s'épuisent et les gouvernements tendent, de plus en plus, à protéger leurs propres lieux de pêche par l'extension des limites des eaux territoriales. De plus, la consommation du poisson frais semble diminuer. Mais ces raisons n'expliquent pas tout, car comme l'agriculture, la pêche est abandonnée par les pouvoirs publics. Des analyses précédentes du **Peuple Breton** ont montré le sort que réservait à la pêche bretonne la politique libérale française et européenne.

— Cette situation explique bien le geste des pêcheurs de Quiberon qui ont rejeté à la mer en juillet dernier 4 tonnes de sardines. Les douze sardinières de la flottille de Quiberon ramenaient au port, dans la journée du 23 juillet, 19 tonnes de sardines qui trouvaient acquéreur. Mais le soir 4 tonnes arrivaient encore ; n'ayant pas trouvé acquéreur, les marins-pêcheurs les ont rejetées à la mer.

● **Un exemple de plus des difficultés de la pêche.** Les apports des chalutiers de Lorient en provenance de l'Atlantique-Nord ou du Golfe de Gascogne ont été particulièrement décevants pour le mois de juillet : 3 956 tonnes pour un chiffre d'affaires de 8 119 189,73 F, avec un prix moyen de 2,05 au kilo. L'an dernier, les apports étaient de 5 075 tonnes.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Vellard  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre